

Dates des réinscriptions en classe de :

- **5^{ème}** : Lundi 20 Juin 2022 et Mardi 21 Juin 2022 de 8h00 à 16h00
- **4^{ème} – UPE2A - ULIS** : Mercredi 22 Juin 2022 de 8h00 à 12h00 et Jeudi 23 Juin 2022 de 8h00 à 16h00
- **3^{ème}** : Vendredi 24 Juin 2022 de 8h00 à 16h00

*Les inscriptions doivent être effectuées **aux dates prévues** par un responsable légal de l'élève.*

LES IMPAYÉS (DEMI-PENSION/LIVRES) DEVRONT OBLIGATOIREMENT ÊTRE RÉGULARISÉS AVANT TOUTE RÉINSCRIPTION

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- Fiche de renseignements de l'élève **À CORRIGER EN ROUGE EN CAS DE MODIFICATIONS (exemples : changement de numéros, d'adresse postale etc.)**
- Quitus remis par le CDI lors de la remise des manuels scolaires
- 4 photos d'identité récentes (*inscrire au dos des photos : NOM, Prénom, date de naissance et niveau de classe*)
- Justificatif de domicile de **moins de 3 mois** (quittance de loyer ou facture d'eau ou EDF ou téléphone **fixe**)
Si hébergé, joindre attestation d'hébergement précisant le nom du/des parent(s) et de l'enfant à scolariser + photocopie d'identité de l'hébergeant
- Fiche de renseignements médicaux confidentiels à remplir
- Fiche d'urgence élève à remplir
- Attestation d'assurance scolaire 2022/2023

AUTRES SITUATIONS – PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES DEMANDÉES

- En cas de divorce, copie de décision de justice
- En cas de placement de l'élève en structure d'accueil, attestation de prise en charge **et** coordonnées de la famille d'accueil
- En cas d'inscription en ULIS, sont **obligatoires** les :
-**notification MDPH**
-**notification d'affectation du rectorat précisant l'affectation en ULIS TFC ou ULIS TFM**

INFORMATIONS :

La demande de bourse 2022/2023 se fera en ligne à la rentrée en septembre 2022.

Il est indispensable d'avoir une adresse mail pour l'activation du compte Éducation Nationale « SCOLARITÉ SERVICES ».

L'inscription à la cantine se fera en Septembre.